
FINE ARTS LIBRARY
FL 44AU +

ÉTUDE HISTORIQUE ET CRITIQUE

SUR LE

MUSÉE DE PEINTURE

DE LA VILLE DE METZ

PAR

ÉMILE MICHEL

(Vice-président de l'Académie impériale de Metz)

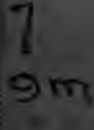
Lecture faite le [illegible], à l'Académie impériale de Metz

METZ

IMPRIMERIE F. BLANC, RUE DU PALAIS

1868





0

ÉTUDE HISTORIQUE ET CRITIQUE

SUR LE

MUSÉE DE PEINTURE

DE LA VILLE DE METZ

PAR

ÉMILE MICHEL

VICE-PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE METZ

Lecture faite, le 19 mars 1868, à l'Académie impériale de Metz.

METZ

IMPRIMERIE F. BLANC, RUE DU PALAIS

—

1868

ÉTUDE HISTORIQUE ET CRITIQUE

SUR LE

MUSÉE DE PEINTURE DE METZ

Messieurs,

Quatre fois déjà l'Académie impériale de Metz a mis au concours la description historique et critique du musée de peinture de notre ville, et c'est en vain que, depuis quatre années qu'elle est posée, cette question a été maintenue sur son programme. Aucun travail n'ayant été soumis à son jugement, je viens aujourd'hui essayer de répondre à son appel. Ce n'est cependant point encore un catalogue que je vous apporte. Ainsi que vous en jugerez bientôt vous-mêmes, cette tâche, si modeste qu'elle soit, exige, pour être bien faite, du temps, des recherches multiples, et la coopération de tous ceux qui s'intéresseraient à cette question. Je veux donc, dès le début, réclamer leur aide et stimuler leur zèle; et c'est avec reconnaissance que j'accueillerai toutes les rectifications ou les éclaircissements qu'ils voudront bien m'adresser (1).

(1) Je dois à l'obligeance de M. A. Cuny, qui a bien voulu dépouiller pour moi nos archives municipales, les premières indications des documents qu'elles renferment. J'ai, depuis, été guidé dans mes recherches par

Je suivrai dans cette étude, autant qu'il me sera possible, l'ordre des dates, et j'entrerai dans quelques détails sur ceux des tableaux qui, à un titre quelconque, m'ont paru mériter plus qu'une mention sommaire. J'éviterai toutefois d'apprécier les œuvres d'artistes messins : ces œuvres peuvent se passer de commentaires, et je paraîtrais suspect en essayant de louer ceux dont je suis l'élève, le parent ou l'ami. Je m'estimerais heureux dans cette tentative si, après vous avoir retracé l'histoire de notre musée et ses accroissements successifs, j'étais parvenu à vous intéresser à son avenir.

I.

L'établissement du Musée de peinture, dans l'emplacement qu'il occupe aujourd'hui, est relativement récent, puisqu'il ne remonte pas au delà de l'année 1839. Jusque-là, à proprement parler, il n'y avait pas de Musée à Metz, et les quelques tableaux que possédait la ville, non classés, non réunis dans un local spécial, n'étaient l'objet d'aucun soin. La culture artistique était à peu près nulle dans notre ville. Pendant les quinze ou vingt premières années du siècle, ainsi que l'a remarqué M. Faivre dans l'excellent rapport *Sur l'état de la peinture à Metz* qu'il adressait en 1837 au Congrès scientifique de France, Metz ne comptait qu'un seul artiste de valeur, M. Pioche, et quand,

M. Nicolas, archiviste de la ville, qui m'a également fourni de nombreux et utiles renseignements. J'ignore si les archives de la préfecture contiennent d'autres sources d'informations, mes demandes réitérées à cet égard n'ayant abouti à aucun résultat positif.

après un séjour plein de mécomptes à Paris, il était revenu dans sa ville natale, « ramené par un juste » ressentiment de sa bonne foi jouée, et de son mérite » obstinément méconnu, il y trouva les arts dans les » plus épaisses et les plus décourageantes ténèbres. » L'atelier qu'il avait ouvert était la seule école qui » méritât ce nom... A aucune époque de son histoire » sans contredit, Metz n'avait plus honteusement jus- » tifié l'injurieuse épithète de *marâtre des arts* dont » l'étranger l'avait flétrie (1). »

En raison même de leur rareté, les traces du réveil artistique dans notre ville ne doivent pas être négligées. Lors de la venue de Napoléon Ier et de l'impératrice Joséphine à Metz, le 26 septembre 1806, le journal de la Moselle prend soin de nous apprendre que, dans l'appartement qui avait été préparé pour les recevoir à l'hôtel de ville, le Maire avait fait disposer divers objets d'art, entr'autres trois tableaux de M. Chevreux, peintre né à Metz, dont l'un, haut de sept pieds, représentait Olinde et Sophronie au bûcher.

Afin de consacrer le souvenir de cette visite, le 20 octobre suivant une somme de 4000 francs fut votée par le Conseil municipal pour l'achat d'un portrait en pied de l'Empereur, destiné à la salle des séances : l'exécution de ce portrait fut confiée à Robert Lefèvre. Plus tard, un nouveau crédit de 4000 francs fut aussi voté pour un portrait en pied de l'impératrice Joséphine, peinte par Gérard, en manteau de cour, et qui devait servir de pendant au précédent (2).

(1) *Congrès scientifique de France,* cinquième session, tenue à Metz en septembre 1837. Rapport sur l'état de la peinture à Metz, par B. Faivre, p. 465.

(2) Dans le *Guide de l'étranger à Metz,* par Bégin,

C'est au passage de l'Impératrice à Metz que se rattache le don de deux tableaux qui devaient marquer le commencement de notre collection, et qui comptent encore aujourd'hui parmi les plus précieux qu'elle renferme. Les circonstances de ce don, indiquées sommairement par M. de Bouteiller (1), ainsi qu'il convenait de le faire dans le tableau rapide des souvenirs artistiques de notre pays, méritent d'être rapportées avec quelque détail. Outre les éclaircissements qu'il sera peut-être possible d'en tirer sur la question d'authenticité de ces deux tableaux, je n'ai pas su résister à la tentation de produire ici un témoignage fourni par nos archives du langage usité à cette époque.

Sur le désir exprimé par l'Impératrice, d'échanger ou d'acquérir pour son château de la Malmaison des colonnes de granit, et une cuve en porphyre dont on lui avait signalé l'existence, le Conseil municipal s'était empressé de supplier Sa Majesté d'accepter ces objets. Mais l'évêque de Metz, monseigneur Jauffret, fit opposition à l'envoi de la cuve, qu'on peut encore voir aujourd'hui à la cathédrale, et dont la ville, disait-il, avait disposé sans en être propriétaire.

(édition de 1834), on trouve une mention de deux portraits de Joséphine et de Marie-Louise qui auraient été préservés de la destruction à laquelle furent vouées, après les Cent-Jours, plusieurs œuvres d'art : « Ces portraits » existent encore, est-il dit, nous les avons vus dans un » château à quelques lieues de Metz, et nous pensons » que ces messieurs (ceux qui les ont sauvés) attendent » la formation d'un musée départemental pour les rendre » à la ville. » Peut-être y aurait-il lieu de poursuivre la revendication de ces deux tableaux par la ville.

(1) *Mémoires de l'Académie,* 1865-66. Discours du président, p. 1 et suiv.

Le Maire, rendant compte de ce refus au Conseil assemblé, contesta les droits de l'évêque.

« La prétention du Chapitre ou de la Cathédrale à » la propriété de la cuve était déplacée, disait-il, » puisque ce monument a été trouvé dans une des » anciennes propriétés de la ville (ses Thermes). » Elle n'a été placée à la Cathédrale que pour y être » conservée, sans que cette circonstance confère aucun » droit. Dira-t-on peut-être que ce meuble magnifique » a été à l'usage d'un empereur romain, et lui appar- » tenait. Le Conseil ne se refusera pas à l'adoption de » cette opinion, et, en l'offrant à S. M. l'Impératrice, » il rend à César ce qui est présumé avoir appartenu » à César. »

Le Conseil décida, en effet, que le Maire ferait ses diligences pour maintenir les droits de la ville, relativement à la cuve de porphyre : il arrêta ensuite que « le Préfet serait prié de supplier Sa Majesté de dai- » gner accepter au moins l'hommage des colonnes de » granit qui ont paru lui faire plaisir. Il le priait éga- » lement de présenter à Sa Majesté les remercîments » du Conseil pour la recommandation qu'elle avait » bien voulu faire à S. Exc. le Ministre de l'intérieur » afin de faire obtenir à la ville les tableaux qui lui ont » été promis en échange des manuscrits très-précieux » qui appartenaient à sa Bibliothèque et qui ont été » demandés pour la Bibliothèque impériale. »

Dans la séance du 1er juillet suivant, d'après une lettre du secrétaire des commandements de l'Impératrice, le Conseil « apprenait avec la plus respectueuse » reconnaissance que S. M. l'Impératrice avait daigné » accepter l'hommage qu'il a pris la liberté de lui » faire des colonnes antiques qui appartiennent à la

» ville, et que Sa Majesté a bien voulu ajouter à cette » faveur, le don d'un tableau. Il chargeait le Préfet de » transmettre ses remercîments. » Enfin, dans une séance extraordinaire du 31 octobre 1807, en présence des diverses autorités du département, le Préfet, au nom de l'Impératrice, ayant fait solennellement remise au Maire de « deux tableaux des plus grands » maîtres de l'école flamande », le Maire, en acceptant le don au nom de la ville, chargea le Préfet de remercier l'Impératrice.

« Ces tableaux, dit-il, qui naguère étaient placés » dans le palais de Joséphine la bien-aimée, et qui » vont décorer la grande salle du Conseil, semblent » nous rapprocher d'une époque bien chère. C'est » ici, c'est dans cette même enceinte que, le 26 sep- » tembre 1806, Napoléon et Joséphine ont reçu » nos hommages, et qu'ils ont daigné témoigner à » la ville de Metz qu'ils étaient sensibles aux senti- » ments que l'émotion la plus tendre nous permettait » à peine de témoigner d'une manière digne de Leurs » Majestés. »

La France, à cette date (1807), était en possession de presque tous les chefs-d'œuvre de l'Europe, et le Louvre présentait un ensemble que l'on peut dire unique dans l'histoire, puisqu'il renfermait les dépouilles de l'Italie, de l'Allemagne, de la Belgique et de la Hollande, jointes à l'ancien fonds des rois de France.

Faute d'un local suffisant pour abriter cette profusion de richesses, on avait réparti entre plusieurs villes de France les œuvres d'art qui semblèrent alors d'un intérêt secondaire, et, dans les dernières années du Consulat, vingt-deux musées départementaux avaient

été créés à cet effet (1). Il est regrettable que notre ville n'ait pas été comprise alors dans ces distributions, puisque, le jour où il fallut, à la suite de nos revers, rendre aux diverses nations le fruit de nos conquêtes, les tableaux qui avaient été distribués dans les départements restèrent seuls à la France et font encore aujourd'hui le principal ornement des musées de province ainsi favorisés.

Les deux peintures envoyées par l'Impératrice provenaient-elles de sa collection particulière de la Malmaison, ainsi que sembleraient l'indiquer, prises à la lettre, les dernières paroles du baron Marchant que j'ai citées, ou bien faisaient-elles partie de ce fonds commun du Louvre dont je viens de parler? C'est un point sur lequel je n'ai pu recueillir jusqu'ici d'informations certaines, et qu'il serait cependant utile d'éclaircir. Peut-être en tirerait-on quelque jour sur la question d'authenticité de ces deux tableaux, question qu'il est temps d'aborder maintenant.

La première de ces peintures, le *Porte-Drapeau*, est attribuée à Rembrandt. Si j'en crois M. Bürger, un critique d'art fort autorisé, particulièrement en ce qui concerne ce maître, Rembrandt n'aurait fait de répétition identique d'aucune de ses œuvres. Or, je ne connais pas moins de trois reproductions de ce *Porte-Drapeau* (2). Je ne parle pas de celle que possède le

(1) *Notice des tableaux exposés dans les galeries du musée du Louvre,* par F. Villot, première partie. Écoles d'Italie et d'Espagne (Introduction à la troisième édition) p. XLV).

(2) On peut retrouver les traits, les détails d'ajustement et jusqu'au sabre de ce Porte-Drapeau dans le personnage principal du tableau de Rembrandt, connu au

Louvre, car après avoir été exposée autrefois comme original, tenue depuis pour une copie, elle a disparu de la galerie pour être reléguée dans quelque grenier de dépôt.

A Metz même (1), une autre reproduction, signée du nom de Rembrandt, provient d'une galerie dont j'aurai bientôt occasion de parler, celle de M. Leforestier, de Nancy, et malgré ses qualités réelles je dois dire, en toute franchise, que je la crois une copie : le modelé m'en a paru indécis, timide, le faire manque de largeur, et l'expression goguenarde de la figure n'est pas en rapport avec la grande tournure du portrait.

Une autre reproduction, et celle-là passe pour l'original, fait partie de la collection de M. de Rothschild. Voici ce qu'en dit M. Ch. Blanc, un critique qui, lui aussi, a étudié Rembrandt (2) : « Le fameux *Porte-* » *Drapeau* gravé par de Marcenay,..... une tête qui » parle, une exécution étonnante d'énergie, de brutalité

Musée de Berlin, sous le titre : *Samson menaçant son beau-père.* La chevelure seule a été exagérée pour se conformer à la tradition biblique.

(1) Chez M[me] veuve Collignon et à côté d'un admirable portrait de Fr. Hals.

(2) *Vies des peintres de toutes les écoles.* École hollandaise, Is. Ostade, par Ch. Blanc, note consacrée à la collection de M. de Rothschild.

Dans le même ouvrage, à la suite de la vie de Rembrandt, à propos des divers prix de ses œuvres en ventes publiques, je trouve l'indication suivante :

« Vente Robit, en 1802. — Le portrait de Rembrandt dans un costume militaire, sous le nom de Porte-Drapeau, fut payé 3 095 francs. » — Voir aussi, sur la collection de M. James de Rothschild, l'article de M. Bürger, dans *Paris-Guide,* t. I, p. 540.

» même. » Et, plus loin, « il est vrai que ce *Porte-» Drapeau* ne renferme pas toutes les qualités de ce » grand maître, sa magie ordinaire, sa lumière d'or, » le transparent mystère de ses ombres et sa finesse » merveilleuse. Ce n'est, il faut l'avouer, qu'une pein-» ture violente, une sublime boutade du pinceau. » M. Bürger considère aussi le tableau de M. de Rothschild comme l'original, sans pouvoir m'en indiquer la provenance.

Vient enfin le tableau que nous devons à l'impératrice Joséphine. Malgré le mauvais état auquel il a été autrefois réduit et la restauration qu'il a subie en 1828 chez M. Haro, malgré les dires de critiques aussi compétents que MM. Ch. Blanc et Bürger, malgré les affirmations de ce dernier auquel j'ai eu occasion de montrer notre Musée, je ne saurais être aussi affirmatif et je ne puis déclarer notre *Porte-Drapeau* indigne de Rembrandt. J'y retrouve en effet cette force de dessin, cette transparence jusque dans les ombres les plus accusées, cet éclat opulent des carnations, cette grandeur du parti, cette plénitude dans l'expression de la vie qui appartiennent en propre au plus grand maître de l'École hollandaise, dans toute la maturité de son génie, et l'entière possession de son talent, alors qu'il créait en face de la nature le *Bourgmestre Six* ou les *Merveilleux Syndics* du musée d'Amsterdam.

C'est par des qualités différentes, je n'oserais dire inférieures, que se recommande le second tableau qui nous vient de l'impératrice Joséphine : le portrait du peintre paysagiste Martin Ryckaërt, par Van Dyck. De celui-là non plus nous ne sommes pas seuls à revendiquer l'original, mais, quoi que puissent pré-

tendre les catalogues de Madrid (1) et de Dresde (2) et les critiques qui se sont occupés de ces deux Musées (3), je ne puis admettre que nous n'ayions qu'une copie. Pour le Van Dyck, pas plus que pour le Rembrandt, je ne décide la question d'authenticité par l'auguste provenance de ce double présent; mais je cherche dans les qualités mêmes de la peinture la justification de mon opinion. Je trouve, en effet, dans le portrait de ce peintre manchot, le cachet suprême de distinction, l'air de noblesse que Van Dyck savait communiquer à ses modèles. A voir cette tête pâle, mélancolique, cette expression de tristesse mystérieuse, cette accoutrement élégant dans sa bizarrerie, je ne sais quel souvenir d'Hamlet traverse involontairement l'esprit. Van Dyck d'ailleurs a souvent fait des répétitions des portraits qu'il aimait, et les musées d'Europe en offrent de fréquents exemples, en double ou en triple, dont l'authenticité ne saurait être récusée.

(1) *Catalogo de los cuadros del Real museo de pintura.* Madrid. N° 1233. Van Dyck. Retrato del pintor David Ryckaërt.

(2) Musée de Dresde: n° 405. Antoine Van Dyck. Portrait du peintre David Ryckaërt, assis dans un fauteuil. C'est à tort que le catalogue de Madrid et celui de Dresde donnent à ce peintre le prénom de David. Martin Ryckaërt, dit le Manchot, paysagiste privé d'un de ses bras, était l'aîné des huit enfants de David Ryckaërt le vieux. (Voir le supplément au catalogue du musée d'Anvers, 1863.) Son portrait a été gravé, d'après Van Dyck, par J. Neefs, d'Anvers.

(3) « Le portrait de Ryckaërt (1233) dont la couleur est un peu noirâtre », dit le comte Clément de Ris dans sa notice sur le Musée royal de Madrid (p. 117). M. L. Viardot cite avec éloge le portrait du Musée de Dresde (Musées d'Allemagne et de Russie, p. 296).

Quoi qu'il en soit d'ailleurs et si l'on voulait absolument voir une copie dans notre tableau, disons hautement que par le talent, par l'abandon plein de science et la spontanéité originale de l'exécution, elle serait digne de Van Dyck lui-même.

Pardon, Messieurs, de cette longue discussion que j'abrége cependant à dessein, au sujet de ces deux tableaux. J'ai voulu vous faire apprécier par vous-mêmes la difficulté qu'il y a à trancher ces questions épineuses de paternité et vous montrer, par cet exemple, ce qu'il faudrait, avec le goût et quelque connaissance artistique, de lectures, de voyages, de comparaisons, d'étude et de sûreté de mémoire avant de se prononcer en si délicate matière. Rassurez-vous cependant, ces deux toiles seules méritaient un examen aussi prolongé, autant par les circonstances dans lesquelles elles sont devenues notre possession, que par leur importance propre et les noms de leurs auteurs présumés.

Il faut, après ce don de l'impératrice Joséphine, aller jusqu'en 1822 pour trouver, dans nos archives, la date du premier achat fait par la ville, en même temps que la première pensée d'un musée (1). Dans la séance du 26 décembre 1822, le maire, M. de Turmel, annonçait au Conseil municipal que le sieur Boudin, artiste, (il était coupable de quelques méchantes miniatures,) et ancien commissaire de police,

(1) Une école municipale et gratuite de dessin et une école de peinture fondée par le département avaient été créées dans l'intervalle, et c'est probablement à cette double fondation et au mouvement artistique qui en fut la conséquence qu'il convient de rapporter ce premier projet de musée et d'achat.

« avait offert de céder à la ville une collection de bons » tableaux des meilleurs maîtres, et un buste en » marbre de Louis XV, par Lemoine, » et qu'une commission composée d'amateurs et d'artistes avait fait un choix parmi ces tableaux dont elle donnait l'estimation. Le Conseil, considérant que cette acquisition « était nécessaire pour l'instruction des élèves » des écoles de dessin et de peinture et pour la for- » mation d'un musée, » autorisa l'acquisition « moyen- » nant une rente viagère de 400 francs au profit de » l'épouse du sieur Boudin. »

A côté de plusieurs toiles insignifiantes, décorées fort arbitrairement de noms célèbres, et cotées dans l'estimation fort au-dessus de leur valeur, la ville entra ainsi en possession de quelques bons tableaux parmi lesquels je citerai : une *Samaritaine* sous le nom de Corneille Poëlemburg, une *Madeleine* attribuée à Voüet, une excellente tête d'étude de Nattier, peintre du dix-huitième siècle, trois gouaches faciles et spirituelles de Noël, peintre de marine, élève de Joseph Vernet (1), et enfin deux tableaux d'Oudry : *le Loup et l'Agneau*, et *le Renard et la Cigogne*, signés et datés 1751. Oudry était longtemps avant cette date, et dès 1734, directeur de la manufacture de Beauvais, et un peu plus tard inspecteur des travaux des Gobelins. C'est pour ces deux manufactures

(1) Noël est nommé dans l'ouvrage de M. L. Lagrange, sur J. Vernet, et dans le dictionnaire de Siret, qui le dit élève de Vernet et de Sylvestre, et qui cite de lui une vue du port de Malaga et une vue du port de Lisbonne. Il est venu finir ses jours à Metz où l'on trouve quelques-uns de ses dessins ou de ses gouaches dans la manière de Vernet.

qu'il composa et exécuta des modèles de tentures, tels que : *les Amusements champêtres, les Comédies de Molière, les Fables de La Fontaine,* etc. (1). Nos deux tableaux ont probablement été peints pour être reproduits en tapisserie; ce sont des panneaux décoratifs, d'une couleur claire et gaie, et d'une facture vive et habile ; mais l'adresse de la main s'y est exercée un peu aux dépens du naturel.

Vers ce même temps, sans que j'aie pu trouver une date précise à cet égard, la ville avait acquis d'un M. Tabary, trois paysages représentant des vues d'Italie, par Ph. Hackert, un peintre allemand fixé à Naples à la fin du siècle dernier, et dont je n'aurais pas songé à vous entretenir, si je ne trouvais sur lui quelques renseignements dans le journal du voyage en Italie de Gœthe. L'illustre touriste, à la date du 28 février 1787, écrivait de Naples (2) : « Nous avons » été voir Philippe Hackert, le célèbre paysagiste que » le roi et la reine honorent d'une confiance parti- » culière et d'une insigne faveur. On lui a concédé » une aile du palais Francavilla qu'il a fait meubler » avec le goût d'un artiste, et qu'il habite avec délices. » C'est un homme très-décidé et très-sage, qui, en » travaillant sans relâche, s'entend à jouir de la vie. »; et plus tard, de Caserte : « Jeudi 15 mars 1787. L'ap- » partement de Hackert, dans le vieux château, est » très-confortable. Il est assez spacieux pour lui et » ses hôtes... », et Gœthe entre alors dans quelques

(1) *Notice sur les tableaux du Louvre,* par F. Villot. École française, troisième édition, p. 243.

(2) Gœthe. *Voyage en Italie,* traduction Porchat, t. IX, p. 235 et 254.

détails sur le talent et le caractère de ce peintre, qui lui donna plusieurs leçons. Il enseignait le dessin aux princesses de la famille royale, qui le faisaient souvent appeler pour causer d'art avec lui. En présence des œuvres de ce paysagiste, signées et datées de 1804 et de 1805, que possède le Musée de Metz, on a peine à comprendre l'admiration de Gœthe; on ne saurait imaginer des peintures plus froides, plus pauvres sous le rapport de la composition, du dessin et de la couleur. Les premiers plans, traités avec sécheresse et dureté, présentent le maigre assemblage de quelques plantes isolées détaillées feuille à feuille sans aucun souci de l'ensemble ou de la perspective; des personnages, des animaux y sont maladroitement groupés et gauchement peints, sans lien direct avec le paysage qu'ils occupent: tout au plus trouve-t-on quelque trace de talent dans les lointains. Malgré l'autorité de ce grand nom de Gœthe, je rapprocherai de son jugement celui d'un critique que j'aurai plus d'une fois encore occasion de citer. M. Bürger, avec la vivacité ordinaire de son langage, a pu dire (1) sans injustice, à propos de notre peintre, dont il rencontre des œuvres au musée de Rotterdam : « ...la série continue » au dix-huitième siècle avec d'horribles barbouilleurs, » comme l'allemand Philipp Hackert, devenu peintre » du roi de Naples, et qu'on osa comparer, en son » temps, à Claude Lorrain. »

Ces quelques peintures constituèrent un premier fonds, qui resta pendant longtemps à peu près stationnaire. C'est seulement en 1832 qu'une nouvelle occasion d'accroissement s'offrit pour notre Musée. Un

(1) W. Bürger. *Musée de Rotterdam,* p. 307.

membre agrégé de l'Académie, M. Robert Tavernier (1), ayant été enlevé par le choléra, le président de l'Académie, M. le capitaine Gosselin, adressa au Conseil municipal une lettre par laquelle il demandait l'acquisition par la ville, moyennant une somme de 7000 fr. environ, de la collection de tableaux formée par le père de M. Tavernier (2).

Dans cette lettre, dont lecture fut donnée au Conseil, l'Académie faisait observer qu'au nombre des établissements qui manquent à Metz, il fallait citer « un Musée » où seraient réunis les tableaux appartenant déjà à la » ville, et ceux qu'elle achèterait ultérieurement. Son » existence ferait comprendre notre cité dans la dis- » tribution des objets d'art que le gouvernement achète » chaque année et qu'il envoie dans les départements. »

Un long débat s'engagea (3) sur la double proposition d'achat et de formation d'un Musée, et il convient de citer ici, parmi les noms des plus chauds partisans de ces deux propositions, ceux des membres de l'Académie qui siégeaient au Conseil municipal, MM. Bergery, Bouchotte et Chaumas. En raison de la situation financière, qui déjà alors était invoquée, la somme de 1000 francs seulement fut votée par le Conseil, mais sous la mention expresse que la « formation d'un » Musée était tout à fait dans l'intérêt de la ville, et » propre à diriger le goût des élèves des écoles de

(1) M. R. Tavernier avait, dès 1821, de concert avec M. Dupuy, fondé à Metz un établissement lithographique.

(2) Jean-Baptiste-Brice Tavernier, ingénieur des ponts et chaussées, dessinateur et peintre. *Biographie de la Moselle,* par E. Bégin, t. IV, p. 273.

(3) Archives de la ville. Séance du Conseil municipal du 26 novembre 1832.

» dessin et de peinture, et à exciter leur zèle pour les » beaux-arts. »

Avec ce faible crédit, la Commission put, le lendemain même de cette séance (1), acquérir pour la ville quatorze tableaux ou esquisses, parmi lesquels se trouvaient : deux *batailles de Casanova;* deux bons tableaux d'animaux d'une facture vive et agréable, signés Verdussen, un peintre peu connu du siècle dernier; des ruines largement peintes, sans nom d'auteur, et qui pourraient bien être d'Hubert Robert; une *halte de Chasse*, attribuée à Salvator Rosa; un portrait sous le nom de Mignard ; une esquisse probablement faite d'après nature, par J. Vernet (2), dont, malgré les craquelures, on peut apprécier encore la fraicheur; un petit paysage d'un gris très-fin dans sa pâleur et très-transparent, comme tous ceux qu'a peints Van Goyen, signé par lui et daté de 1633, et où l'on remarque des cavaliers tombant dans une embuscade, adroitement indiqués ; et enfin une mère avec ses trois blondins, entourée de fruits et de légumes dans un intérieur rustique, délicieux tableau de Boucher, bien supérieur à ses nymphes et à ses bergeries plus érotiques que champêtres, d'un dessin aussi net que spirituel, et qui, à cause de l'excellence du procédé, n'a rien perdu de l'éclat de sa brillante couleur.

Je ne sais ce que pouvaient valoir les autres pein-

(1) Catalogue des tableaux, dessins, etc., vendus à l'enchère par suite du décès de M. R. Tavernier, rue des Parmentiers, n° 9, le mardi 27 novembre 1832. (Archives de la ville.)

(2) Pour son tableau du port de Marseille (Musée du Louvre, n° 592) où Vernet s'est représenté lui-même, peignant sur le premier plan, à gauche.

tures de cette collection, mais il est regrettable qu'on ait laissé échapper un paysage de Ruysdaël qui faisait partie de la vente et qui, acheté 300 francs seulement pour M. de Saint-Beaussant, a été légué par lui au Musée de Nancy.

Quelque temps après, la ville acquérait du domaine un charmant petit tableau, précieux par le fini et la largeur du travail, des buveurs d'Adrien Van Ostade établis sous une treille devant un cabaret, et s'égosillant à qui mieux.

Parmi les dons qui, vers la même époque, furent faits au Musée, il convient de citer plusieurs études ou copies peintes par M. Auguste Mennessier; un grand tableau offert par M. Schopin, pensionnaire de Rome, et représentant le général Richepanse à la bataille de Hohenlinden (1); et enfin deux chiens en bronze donnés à sa ville natale par M. Fratin, habile sculpteur, dont le gouvernement devait nous envoyer depuis un cheval pur sang (2) et des aigles se disputant un cerf abattu (3).

Malgré ces richesses croissantes, les efforts tentés par l'Académie, pour l'établissement du Musée dans un local spécial, demeurèrent longtemps inutiles; et il lui fallut, à plusieurs reprises, renouveler ses instances auprès de l'Administration municipale et auprès du Conseil général avant d'obtenir satisfaction.

Ce fut l'honneur de l'Académie, Messieurs, de persévérer sans relâche dans ce qu'elle croyait l'accom-

(1) 25 juin 1836. Ce tableau est placé dans la grande salle de la Bibliothèque.

(2) 3 décembre 1852.

(3) 19 août 1856. Ces diverses sculptures ont été placées à l'Esplanade.

plissement d'un devoir, et, à partir de ce moment, elle ne négligea aucune des occasions qui s'offrirent à elle pour entretenir le public de cette importante question. Sans parler des rapports spéciaux et des projets divers, adressés à l'Administration, qui avaient pris naissance au sein de la Compagnie, il n'est pas d'année où nous ne trouvions, dans le compte rendu de ses travaux ou dans les discours présidentiels, l'expression constante de ses vœux avec les considérations les plus propres à en assurer le succès (1).

L'Académie, elle en avait conscience, n'était cette fois encore que l'interprète d'un sentiment qui devenait chaque jour plus général. Le goût des choses de l'art s'était peu à peu répandu à Metz, grâce aux services réels rendus par nos écoles de dessin, grâce aux expositions d'œuvres d'art organisées désormais d'une façon régulière, grâce surtout à l'influence féconde d'artistes fixés dans notre cité, en tête desquels il n'est que juste de nommer M. Maréchal, qui groupait déjà autour de lui une pléïade de jeunes talents, et qui, au lieu de quitter, comme tant d'autres, sa ville natale, avait préféré lui rapporter l'honneur de ses travaux et de sa célébrité naissante.

On commençait à comprendre d'ailleurs que les tableaux qu'on possédait déjà constituaient une valeur, et imposaient une responsabilité; et c'est un artiste de

(1) Voir les *Mémoires de l'Académie,* 1833-34. Rapport sur l'Exposition de 1834, par M. B. Faivre, p. 56. — 1834-35. Compte rendu des travaux de l'année, p. 144. — 1835-36. Compte rendu des travaux de l'année, p. 171. — 1836-37. Discours de M. Faivre, président, p. 14, et surtout, dans le volume du Congrès scientifique de 1837, le rapport déjà cité de M. B. Faivre, p. 465 et suiv.

Metz, M. Hussenot, ancien pensionnaire de la ville, qui le premier avait fait sentir la nécessité de surveiller d'une manière suivie ce dépôt public. On imaginerait difficilement aujourd'hui l'incurie complète qui avait régné jusque-là, et le désordre qui en était devenu la suite. Les tableaux étaient dispersés dans plusieurs salles de l'hôtel de ville et de la Bibliothèque, aucun état régulier n'en avait été dressé, la surveillance était nulle, et les personnes qui les copiaient, pour en raviver les couleurs, passaient dessus de l'huile ou des vernis nuisibles. Aussi, un certain nombre de toiles détériorées avaient dû, comme le Rembrandt et le Van Dyck, subir une restauration; d'autres avaient été détruites, ou prêtées à des amateurs peu scrupuleux qui ne les avaient pas rendues, et c'est ainsi qu'un des paysages de Hackert, un dessin de Noël et une halte de Bohémiens, provenant de la collection Boudin, avaient disparu. Avec un désintéressement qui l'honore, M. Hussenot offrit de se charger gratuitement de la surveillance des tableaux appartenant à la ville (1). Son offre fut acceptée avec reconnaissance, et depuis le 3 novembre 1832, date de sa nomination, il a conservé jusqu'aujourd'hui les fonctions gratuites de directeur du Musée de la ville.

Dès son installation, M. Hussenot s'occupa de réformer les abus, d'établir un contrôle actif, de réunir dans une seule salle, à l'hôtel de ville, les tableaux épars, et d'en faire dresser le premier état régulier (2). A côté de toutes les peintures déjà mentionnées qui

(1) Archives de la ville. Lettre de M. Hussenot, du 20 octobre 1832.

(2) Archives de la ville. Lettres de M. Hussenot au maire, en date du 1er juillet et du 7 décembre 1834.

figurent sur cet état, je noterai une gracieuse tête de bacchante de Greuze dans le goût du siècle dernier, et un bon tableau de nature morte, représentant des fruits et des légumes, attribué à Desportes, et relégué maintenant au-dessus de l'escalier, hors de portée, sans qu'il soit possible d'en apprécier le mérite, ni de vérifier la justesse de l'attribution.

Quand ces diverses peintures furent classées et réunies, et qu'on eut appris peu à peu à en connaître la valeur, les influences que j'ai signalées plus haut purent s'exercer d'une manière décisive, et, dans sa séance du 30 mars 1839 (1), adoptant à l'unanimité les conclusions de M. Prost père, rapporteur de la Commission nommée pour examiner le projet de M. Chaumas, le Conseil municipal décidait enfin l'établissement du Musée dans la partie du bâtiment de la Bibliothèque qu'il occupe encore maintenant (2). La seule objection qui fut faite à ce moment, par M. Bouchotte, avait trait à l'exiguïté du local. Ce local, en effet, devait être bientôt rempli, et, quoique on eût laissé à l'hôtel de ville tous les portraits d'illustrations messines, l'installation était à peine achevée, que les murailles de ce nouveau musée allaient, comme à point nommé, se couvrir d'œuvres importantes, dont la plupart provenaient de la galerie de M. Leforestier, de Nancy. C'est encore aux instances de M. Bouchotte que Metz

Premier état des tableaux tant à l'hôtel de ville qu'à la Bibliothèque. — 18 janvier 1847. Projet de règlement.

(1) Archives de la ville. Séances du 19 janvier et du 30 mars 1839.

(2) Cette portion du bâtiment était affectée jusque-là au logement du bibliothécaire; elle devint vacante par l'abandon qu'en fit M. Holandre.

doit la possession des principales œuvres qui figuraient dans cette collection, que M. Leforestier, ancien officier supérieur de cavalerie, tenait de son parent M. Voïart, ancien administrateur des vivres. Ce dernier l'avait formé en Hollande, et notamment par l'achat de la galerie des frères Guévers, de Rotterdam. Par une première acquisition (1), la ville entra en possession de cinq tableaux : le portrait d'un amiral, par Lesin; deux autres portraits un peu froids, d'un peintre hollandais estimé du dix-septième siècle, Jan Bylert, signés et datés; et enfin les deux admirables portraits de Geeritz Cuyp, également signés et datés, chefs-d'œuvre d'un peintre peu connu parce qu'il a peu produit, et parce que sa gloire a été éclipsée par celle de son fils, Albert Cuyp. On ne saurait rien concevoir de plus franc, de plus heureux, que ces deux honnêtes visages d'époux hollandais. Leur bonne humeur qui marque bien le reflet de leur santé physique et morale, leurs petits yeux brillants et vifs, leur carnation ferme et vermeille malgré l'âge, la simple et riche tenue du couple dans des vêtements de velours noir, l'ensemble des détails, qui accentuent le caractère, et font comme éclater la vie, tout a été exprimé à souhait par le peintre, et, sans qu'ils aient la beauté des traits, on ne peut passer devant ces physionomies avenantes sans être retenu par un inexprimable charme.

Les œuvres du vieux Geeritz sont rares, et c'est à peine si, dans les diverses collections publiques de l'Europe, on en découvre cinq ou six. Le Louvre pourrait certainement nous envier les nôtres. J'ai eu occasion de les faire admirer, il y a quelques années,

(1) 11 janvier 1840.

à M. Bürger, qui a le premier donné quelques indications exactes sur Geeritz Cuyp, et c'est à lui que j'emprunterai, pour finir, ce qu'il dit d'un de ses portraits « très-précieux » appartenant au Musée d'Amsterdam (1). « Excellente peinture..., dit M. Bürger, » tout est peint magistralement, largement, à pleine » pâte, et d'un ton vigoureux. » Ce jugement s'applique parfaitement à nos deux tableaux.

Sans suivre strictement ici l'ordre des dates, je réunirai à ce premier achat un nouveau lot de onze tableaux provenant également de la collection Leforestier, acquis plus tard par la ville (2).

On y comptait deux bons portraits français du dix-septième siècle, par Claude Lefèvre et Philippe de Champagne; un portrait de seigneur et celui de sa femme, signés et datés (1631), bien dessinés, mais d'une élégance un peu froide, et qui perdent au voisinage de nos deux Cuyp, par P. Morelse, élève de Mierevelt, et peintre en renom dans son temps; deux autres portraits attribués à Martin de Vos et Coëllo; un soi-disant Zurbaran; un tableau assez insignifiant de Schœnberger, représentant les cascatelles de Tivoli au clair de lune, dans le goût fade des paysagistes romantiques du commencement de ce siècle; un petit intérieur de cuisine transparent et harmonieux de Kalf, et un tableau d'architecture signé d'un nom parfaitement inconnu, Joannes Van Vücht, sur lequel je

(1) *Amsterdam et La Haye,* par W. Bürger, p. 101.

La date de nos deux portraits est intéressante; c'est celle de l'année même de la mort du peintre, s'il est vraiment mort en 1649, comme le dit le catalogue du Musée de Munich.

(2) Archives de la ville. 19 février 1846.

n'ai encore pu trouver aucune indication dans les dictionnaires ou les catalogues de la plupart des Musées de l'Europe. C'est la peinture un peu terne d'un monument sans style et sans beauté; mais la facture consciencieuse, l'habile dégradation de la lumière, et l'entente parfaite de la perspective lui prêteraient quelque intérêt, même sans les excellentes figures qui y sont groupées et peintes avec art, et que le catalogue attribue à Baptiste Weeninx.

La Bouquetière de Murillo complète ce second achat. Le prix de 2000 francs, payé pour ce tableau, serait bien élevé si nous n'avions en notre possession qu'une copie, et si le seul original était le tableau de la galerie de Dulwich-College, près de Londres (1). Disons vite que les touches franches et même un peu brutales dans les chairs, la délicatesse des blancs, et des tons jaunâtres du corsage, la prestesse spontanée du faire et l'air de vie qui anime la figure, éloignent toute idée de copie. De l'avis unanime des artistes avec lesquels j'ai pu l'étudier, notre *Bouquetière* est bien conforme à la manière de Murillo; elle est bien l'œuvre de sa main.

Enfin, quatre ans après (2), une commission se rendait à Nancy au nom de la ville, et y achetait pour elle, moyennant 1225 francs, un portrait sans nom d'auteur. « Elle était d'avis que c'était un original, » probablement du Titien, mais en tout cas d'un peintre » de son école, et d'un très-grand mérite. » Plus affirmatif que la Commission, ainsi qu'il arrive souvent aux possesseurs de tableaux, M. Leforestier, dans son

(1) Il a paru dans une publication illustrée (*Les Beaux-Arts,* L. Curmer) une gravure de ce tableau, par Lightfoot.

(2) 15 décembre 1850.

catalogue, attribuait hautement cette tête au Titien : « C'est le *nec plus ultrà* de la peinture ; il n'y a qu'un » escalier de là à la nature, » ajoutait-il avec une emphase à laquelle on voudrait trouver un sens, et, à l'appui de son dire, il citait, ce qui valait mieux, l'avis de Gérard et celui de Prudhon, deux bons juges en fait de portraits.

Quelque satisfaction qu'on puisse avoir à invoquer cette illustre paternité, quelle que soit la vraisemblance qu'elle présente, j'imiterai la réserve de la Commission ; ce qui vaut mieux qu'une attribution douteuse, c'est le mérite même de notre portrait, et l'on peut dire avec assurance qu'un pareil chef-d'œuvre peut se passer de nom, et que celui qui l'a fait, quel qu'il soit, fut à ce moment un grand artiste. Ce n'est pas que l'aspect du personnage attire, ni que les qualités de la peinture soient de celles qui forcent l'attention : peu d'éclat, aucun étalage de science, ni d'habileté de pinceau, pas d'effet qui force les saillies et permette d'accuser le relief. Non ; un simple ajustement noir, et un col blanc rabattu comme au temps de Henri II, encadrent une figure qui offre bien un des types de cette époque ; de grands traits sans caractère, un front élevé que couronnent des cheveux rares, des yeux légèrement voilés, une expression indécise, voilà le personnage. Et cependant l'art exquis avec lequel, dans ce parti modéré, le relief est obtenu, la finesse du modelé poursuivi jusque dans les moindres détails, qui restent toutefois subordonnés à l'ensemble, la transparente clarté du regard, la sincérité, le respect scrupuleux de la vie, tout enfin dans cette précieuse peinture commande l'admiration des connaisseurs et porte la marque de la perfection la plus accomplie.

Tel est l'ensemble des tableaux provenant de la collection Leforestier que nous avons acquis, et il faut féliciter notre ville de n'avoir pas laissé échapper une occasion que nos voisins de Nancy nous envient aujourd'hui à bon droit. Il est vrai que depuis nous devions avoir bien d'autres choses à leur envier. Dans l'intervalle, d'autres acquisitions et des dons du gouvernement ou des particuliers étaient venus successivement enrichir notre nouveau Musée. Dès les premiers temps de l'installation (1), la famille de M. Pioche, à la suite de sa mort, faisait présent à la ville du bas-relief représentant le jugement de Salomon, qui, en 1790, avait valu le grand prix de sculpture « au doyen de nos artistes messins. » Presque immédiatement après (2), un membre de l'Académie, et l'un des hommes qui l'ont le plus honorée par leur intelligence et leur caractère, M. le comte Ch. du Coëtlosquet, envoyait au Musée deux portraits, par Rigaud : l'un, en pied, de Louis XIV dans sa jeunesse, et l'autre du cardinal de Fleury, qui possèdent l'un et l'autre les qualités habituelles de ce peintre si renommé sous le grand roi. Dans le même mois, (23 avril), sur la demande qui lui en était faite par l'Académie, la Municipalité achetait à M. Gallez le buste en marbre de Pilâtre des Roziers.

Enfin, le 16 juin 1840, sur la proposition de M. Lucy, président de la Société des Amis des Arts (3), qu'il

(1) Archives de la ville. 14 février 1840.

(2) Archives de la ville. 7 avril 1840.

(3) M. Lucy était aussi, cette année même, président de l'Académie. Par son amour des belles choses, par sa position et son propre talent, M. Lucy a puissamment contribué à répandre le goût des arts dans notre pays.

avait fondée à Metz en 1834, la ville voulut voir représenté, dans sa collection, le maître né dans ses murs, dont la réputation grandissait chaque jour. Elle pria M. Maréchal de lui céder le pastel intitulé les *Sœurs de misère,* qui venait de lui mériter à Paris un de ses premiers succès. Quelques années après (23 février 1846), le peintre reprit chez lui ce pastel pour faire disparaître quelques taches de moisissure. Mécontent de son œuvre, malgré les retouches qu'il y avait faites, M. Maréchal offrit plus tard à la ville, en place des Sœurs de misère, le Pâtre qu'elle possède aujourd'hui, et que l'artiste avait jugé digne de figurer à l'Exposition universelle de 1855 (nº 3643).

Un autre artiste dont le talent allait bientôt devenir populaire à Metz, M. Auguste Rolland, à la suite de la seconde exposition de Paris à laquelle il ait pris part, fit don au Musée des deux pastels qu'il y avait envoyés, et qu'il considérait comme supérieurs à ce qu'il avait produit jusque-là (1). A la mort de M. A. Rolland, et avant tout partage de ses œuvres entre les membres de sa famille, un choix fut fait parmi elles, et les quatre peintures jugées les meilleures furent offertes au Musée (31 octobre 1861). C'étaient : trois pastels, les *Sangliers dans la neige,* l'*Étang de Bouligny* et le *Cerf aux abois,* et une peinture à l'huile : l'*Étable dans les Pyrénées* (2).

(1) 10 mai 1840. Ces deux pastels ont été, depuis, retouchés par l'auteur. Ils ont été reproduits dans l'album des œuvres d'A. Rolland, par M. J. Laurens.

(2) Ces diverses œuvres ont été également reproduites dans l'album : les *Sangliers dans la neige* et l'*Étable dans les Pyrénées,* par M. Laurens ; l'*Étang de Bouligny,* par M. Français, et le *Cerf aux abois,* par M. Eug. Leroux. L'*Étable dans les Pyrénées* a été exposée en 1855 à Paris.

Cependant l'Administration municipale, le Préfet et les députés du département s'employaient à l'envi pour obtenir des dons du gouvernement; et à la suite de l'exposition de 1840, sur la demande de M. Paixhans, un paysage de Marandon de Montyel, assez insignifiant du reste, nous fut envoyé. Dès le commencement de l'année suivante (17 février 1841), grâce à l'influence réunie de MM. d'Hunolstein et Lucy, et suivant les paroles de M. Duchâtel, alors ministre de l'intérieur: « en témoignage de sympathie pour la bienfaisance » dont le département de la Moselle a fait preuve à » l'égard des inondés du Midi, » nous recevions le beau tableau de M. Corot : *le Pâtre* (1). C'est vers la fin du jour; le soleil vient de disparaître d'un ciel clair et pur; la pâle silhouette des montagnes lointaines se détache à peine sur l'or du couchant. Les profondeurs des grands arbres sont pleines de mystère, et déjà une ombre bleuâtre envahit les vallées.

...Majores que cadunt altis de montibus umbræ.

Un ruisseau rapide court au premier plan parmi les roches et les gazons qu'il avive. Des chèvres folâtrent et broutent çà et là, pendant qu'adossé au tronc élancé d'un jeune arbre, un pâtre jette dans le silence du soir sa chanson rustique. Il semble que le souffle d'un air plus frais vous arrive, et, en même temps qu'une impression de calme et de recueillement, je ne sais quel parfum d'antiquité et de nature vous pénètre peu à peu en face de cette élégante composition. C'est bien là le pays des poëtes, ce pays hanté de faunes et de nymphes

(1) Exposé au salon de 1840, sous le n° 308. Il en a paru une petite reproduction, lithographiée par M. Français, dans l'*Artiste*.

dont Corot a si souvent surpris les grâces chastes et naïves. Mais, parmi tant d'autres productions heureuses de ses pinceaux, ce tableau du Pâtre reste une de ses meilleures inspirations, et je sais que le peintre, devenu depuis l'un des chefs de notre école paysagiste, le cite comme une de ses œuvres de prédilection.

Après cette première période, la plus brillante et la plus féconde pour notre Musée, il faut aller jusqu'en 1846 pour trouver une acquisition de quelque importance faite par la ville (1).

Sur la proposition de M. Hussenot, le Conseil municipal vota l'achat de toute la collection d'un peintre assez obscur, M. Naud, qui vivait à Metz et dont le principal titre sera d'avoir donné à M. Maréchal ses premières leçons de dessin. La collection de M. Naud, formée presque sans choix, comprenait une foule de peintures médiocres ou mauvaises. Une commission chargée de faire un triage dans cet ensemble, en élimina la plus grande partie qui fut revendue. Cinquante-deux tableaux choisis par elle, un dessin à l'estompe, de Girodet, d'après la bosse, et un carton renfermant quelques méchantes gravures, restèrent la possession de la ville. Parmi ces tableaux, un grand nombre de copies ou de toiles sans valeur, quoique baptisées de noms célèbres, ne méritent pas même une mention. Je citerai seulement parmi ce qui me paraît bon ou authentique : une énergique étude de Ribeira ; une tête de vieillard à longue barbe, bien peinte, mais pour laquelle le nom de Titien est un peu trop ambitieux ;

(1) 19 février 1846. Cette acquisition eut lieu en même temps que celle du second lot provenant de la galerie de M. Leforestier. La ville s'engagea à payer à M. Naud une rente viagère de 900 francs.

un bon portrait par Largillère, un autre donné pour celui de Restout peint par lui-même; une petite tête du temps de Henri III dans la manière de Clouet; une madone de Sasso Ferrato; une extase de sainte Thérèse, bonne esquisse de l'école française, attribuée à Lesueur; un jeune bambin blond, au visage frais et rose, aux yeux bleus, et vêtu de gris perle, très-fin de ton, très-joli, par Greuze; du même, ainsi qu'il est écrit au dos, le portrait de « M. le comte d'Angevil- » liers, directeur de l'Académie de peinture, de sculp- » ture, plus des bâtiments, jardins, manufactures » roïales », type de mondain du siècle dernier, au nez bourbonien, à la bouche sensuelle, avec un œil de poudre dans les cheveux pour rehausser la vivacité du teint; et du même encore, une Danaë recevant la pluie d'or, ébauche très-facile, très-lestement et spirituellement enlevée, que le livret donne bravement comme étant de Tiepolo, mais qui est bien réellement de Greuze, et avec quelques modifications de détail, l'esquisse d'un grand tableau de ce maître qui fait partie de la collection de M. Bonnet, à Paris (1). Un excellent portrait de Boucher par lui-même, visage ouvert, vivant et rieur, tenue légèrement débraillée; un autre portrait de femme par Duplessis, et qui passe pour celui de Mme de Lamballe; un délicieux petit personnage faussement attribué à Mieris, qui n'a jamais eu cette netteté et cette précision, d'une couleur un peu dure et cernée de noir, mais piquant par son air d'ironie et la désinvolture de sa pose; un effet de nuit qui n'a pas besoin de son attribution à Van der Neer pour être une bonne peinture; un paysage de Paul

(1) Ce tableau a été gravé dans la *Gazette des beaux-arts*.

Bril cru et faux, mais où l'on remarque deux petits chasseurs dont l'un tient un héron mort, tous deux fort bien tournés ; enfin un tableau qu'une des évaluations de la collection Naud portait au moins à 10 000 fr., pauvre peinture lisse, cotonneuse et patiente, où l'on sent l'effort ; œuvre sans art et sans vie d'un élève de Berghem, Van der Meer de Longe, qu'il faut bien se garder de confondre avec ce Van der Meer de Delft trop longtemps méconnu, et auquel les récentes recherches de M. Bürger ont rendu une légitime réputation.

Un habile restaurateur de peinture, Mungs, d'Aix-la-Chapelle, fut chargé bientôt après (1er avril 1846) des réparations que pouvaient exiger ces tableaux et ceux qui provenaient de la collection Leforestier, et une somme de 2500 francs fut à cet effet votée par le Conseil municipal.

Après l'acquisition du cabinet de M. Naud, je n'aurai plus à signaler que des achats isolés faits par la ville, et je les noterai ici brièvement, dans l'ordre même où ils se sont présentés ; ce sont uniquement des œuvres d'artistes messins. Un bouquet d'iris et de pivoines (11 février 1854), pastel par Mme Sturel-Paigné, dont la mort devait suivre de si près les succès flatteurs obtenus au salon de 1853 ; des fleurs et fruits, qui furent remarqués à l'Exposition universelle de 1855, par M. Émile Faivre (25 août 1855) ; le grand tableau d'histoire de M. Devilly : un Bivouac en 1812, inspiré par la retraite de Russie, et qui nous montre groupés dans la neige, autour d'un de ces foyers sinistres d'où ils ne se relevaient plus, les héros obscurs, victimes de ce grand désastre (1) ; une aquarelle de M. Pelletier

(1) 21 novembre 1857. Exposé au salon de 1857, n° 770.

(30 décembre 1858) ; et enfin, à la suite de l'Exposition universelle de Metz (25 juillet 1861), l'Artiste, ce magnifique vitrail de M. Maréchal, qui y avait conquis tous les suffrages. J'ajoute, pour ne rien omettre, qu'à la suite d'une souscription provoquée par quelques artistes, la ville avait complété la somme nécessaire à l'achat du Calvaire d'Eug. Delacroix, page émue et saisissante, une des dernières œuvres du grand coloriste, et qui figurait également à l'Exposition universelle de Metz (1).

Dans l'intervalle, les dons du gouvernement se suivirent à peu près régulièrement d'année en année, et c'est ainsi que notre Musée a reçu successivement, en 1844, un ravin dans la campagne de Rome, par Carelli; en 1848, un autre paysage des environs de Rome, par Benouville; l'année suivante, un tableau de Jollivet, *Persée et Andromède,* grande machine mythologique, dont l'insignifiance parfaite ne mérite de provoquer ni le scandale ni l'ébahissement des spectateurs naïfs ; en 1854, *les Bohémiens,* pastel de M. Tourneux, qui fut parfois mieux inspiré ; en 1857, *les longs Rochers de Fontainebleau,* paysage lugubre d'Aligny, dont les peintures sont loin d'égaler les dessins, pleins de style, de simplicité et de noblesse; en 1863, et pour mémoire seulement, une bataille, de M. Duveaux. Nous avons été mieux partagés dans les libéralités plus récentes du gouvernement, et c'est avec reconnaissance qu'il faut parler de l'envoi des peintures

(1) 31 décembre 1861. — C'est ici le lieu de rappeler que MM. Maréchal et Devilly sont nommés dans le testament d'Eug. Delacroix et qu'il a légué à tous deux plusieurs de ses peintures comme témoignage de la sympathie qu'il avait pour leur talent et pour leur caractère.

provenant de la collection Campana, qui ont été l'objet d'un examen particulier dans vos Mémoires (1), et du *Solferino* de M. Devilly (Salon de 1861, n° 891), dont M. Meissonnier a adopté presque identiquement la disposition, sans toutefois que ce peintre éminent ait tiré, comme M. Devilly, tout le parti que lui prêtaient les éléments mêmes de son sujet : l'orage affreux qui éclata dans cette terrible journée, et les groupes de morts et de mourants qui remplissent le premier plan. Le tableau de M. Monginot (2) et celui de M. Valério (3), peintre né dans notre pays et qui s'est fait surtout un nom par ses dessins, ses eaux fortes et ses aquarelles, sans avoir la même valeur, méritent cependant quelque intérêt. Cette liste se termine aujourd'hui par le tableau de M. Dauzats (15 septembre 1866), exposé au Salon de 1866 (n° 506) ; c'est un intérieur de la mosquée de Mourestan, au Caire, peinture transparente et facile, où l'on retrouve les qualités ordinaires de cet habile peintre d'architecture.

Enfin, Messieurs, pour terminer cette trop longue énumération, que j'aurais voulu rendre moins aride, outre divers dons offerts par Mme de Gorcy, M. Michel Greff, M. Chabert, M. Schmaltz, M. du Coëtlosquet dont nous avons déjà signalé la générosité en faveur du Musée, et par Mme la comtesse de Briey à laquelle on doit deux tableaux de bataille, il me faut citer une gracieuse étude de jeune femme une palette à la main, peinture de l'école française du siècle dernier, léguée

(1) *Mémoires de l'Académie,* année 1863-64, p. 801.

(2) Salon de 1864, n° 1373. *Après la chasse.*

(3) Salon de 1865, n° 2109. *Famille monténégrine pleurant ses morts après un combat, à l'entrée du monastère de Cettigne.*

par Mme Charmeil (1); et ce *Prisonnier* de M. de Lemud, si justement populaire à Metz, dont l'auteur s'est généreusement dessaisi en notre faveur dans des conditions qui doublent encore la valeur de ce beau présent. Dans une lettre qu'il m'écrivait le 9 mai 1865 et dont je tiens à citer les termes, après m'avoir parlé de l'intention qu'il avait eue dès l'hiver de donner ce tableau à la ville, M. de Lemud ajoutait : « Ce qui » précipite aujourd'hui ma détermination, c'est l'ac- » quisition de mon tableau (*Adam et Ève*) par la » maison de l'Empereur pour le Musée de Nancy. » Vous comprendrez, en bon messin, les sentiments » qui me font agir ainsi dans cette circonstance. » Et par une autre lettre, datée du même jour, il informait notre président du don fait à l'Académie pour le Musée de Metz. Fière d'être choisie pour intermédiaire entre l'artiste et la cité, et pour témoigner, autant qu'elle le pouvait, la gratitude dont elle était animée, l'Académie portait par acclamation M. de Lemud sur la liste de ses membres honoraires.

Je n'ai plus à parler ici du tableau et des dessins au fusain donnés par M. Migette au Musée : ces diverses œuvres ont été jointes par lui à la collection des dessins de nos monuments et des compositions intéressant notre histoire messine, collection qu'il offre à la ville, et qu'il a disposée dans un local spécial à l'hôtel de ville.

Enfin, un don assez imprévu est venu tout récemment clore, par le nom de Rembrandt, cette liste que le nom de Rembrandt avait inaugurée au commencement du siècle. Par son testament, en date du 11 février 1866, M. Balthazar marquis d'Ourches, décédé

(1) 7 août 1855.

propriétaire aux Batignolles, le 1er mai 1867, léguait à la ville de Metz : « le beau portrait de son grand- » oncle, le mathématicien Le Goulon, né en cette ville. » Ce portrait, ajoute le testateur, n'est jamais sorti de » ma famille. » Suivant cette tradition domestique, il s'agirait ici de Ch. Le Goulon, élève de Vauban, qui quitta la ville de Metz où il était né, pour se retirer en Prusse à la suite de la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Il est juste de remarquer avec M. de Bouteiller (1) que la date de la mort de Rembrandt (octobre 1669) ne permet pas de supposer que ce soit dans cette dernière période de la vie de Ch. Le Goulon que l'artiste ait pu reproduire ses traits. « Le costume » du personnage, qui est entièrement de fantaisie, » n'ajoute non plus aucune certitude au sujet de son » identité; mais ce qui est hors de doute, c'est que » nous venons d'acquérir pour notre Musée un tableau » de Rembrandt, authentique et excellent. » J'ajoute qu'il est signé, et que cette tête de vieillard à barbe grisonnante, coiffée d'une toque de velours noir d'où s'échappent quelques cheveux crépus, me paraît tout simplement celle d'un de ces modèles que Rembrandt trouvait à Amsterdam, et dont il a plus d'une fois reproduit les traits. C'est une étude faite pour lui-même, comme l'atteste assez la franchise un peu brutale du modelé et les fiers empâtements des chairs : les traits accentués, les plis creusés par l'âge et les épreuves de la vie, ont été reproduits avec l'entrain, l'abandon et la liberté du génie. Sans voir la signature, nous pouvons en toute sécurité, comme l'écrivait M. de Breuvery,

(1) Archives de la ville. Séance du Conseil municipal du 13 juillet 1867.

l'exécuteur testamentaire du marquis d'Ourches, tenir cette belle peinture « pour un Rembrandt du meilleur » temps, parfaitement pur de tout nettoyage et de » toute retouche. »

II.

Lorsque, dans la séance du 30 mars 1839, le Conseil municipal adopta le projet d'installation actuelle du Musée, une seule objection, nous l'avons vu, s'était élevée contre ce projet. Elle était relative à l'exiguïté du local. En peu de temps, en effet, l'abondance des dons et des acquisitions confirma la justesse de cette objection.

Dès l'année 1848, M. Migette indiquait déjà l'utilité pour notre ville d'un Musée plus en rapport avec son importance, dans une brochure nette et substantielle relative à notre école municipale de dessin, qu'il a dirigée jusqu'à ces derniers temps avec un zèle si intelligent et si dévoué; et, dans une étude postérieure sur l'enseignement du dessin, M. Migette insistait avec une nouvelle force, justifiée par l'expérience et par les événements, sur les considérations qu'il avait déjà invoquées (1).

Au mois de septembre 1852, dans une lettre adressée à tous les amis des arts de notre département, lettre qui devait marquer la naissance de la Société de l'Union des Arts, M. E. Gandar parla aussi de la convenance de cette réorganisation. Depuis, à la suite du mouve-

(1) *Quelques observations sur l'École municipale de dessin de la ville de Metz* (1848), par M. Migette, et du même : *Essai sur l'enseignement du dessin appliqué surtout à l'industrie* (1864), p. 36-37.

ment imprimé à notre ville par l'Union des Arts, à la suite surtout de cette exposition rétrospective dont le souvenir mérite d'être conservé dans l'histoire artistique de notre pays, la question du Musée fut reprise et développée par M. Gandar, dans des pages qu'il ne m'appartient pas de louer, mais qui n'ont rien perdu de leur à-propos (1).

Le local actuel devenant de plus en plus insuffisant, au commencement de 1858, une pétition, signée par tous les artistes messins, fut remise au Conseil municipal, et appela son attention sur la nécessité d'étudier cette question et de lui donner une solution. J'en citerai les passages suivants : « L'insuffisance et le défaut » d'appropriation du local ont été reconnus par toutes » les administrations précédentes : chacune avait témoi- » gné le désir de mieux faire, mais ces bonnes dispo- » sitions provoquaient des projets hors de proportion » avec les ressources de la ville, et n'aboutissaient » qu'à des ajournements indéfinis. Il y a cependant là » des intérêts qui méritent une solution prochaine... » Combien de villes, où la culture artistique est » presque nulle, ont eu dans les distributions de la » direction des Beaux-Arts une part plus large que la » nôtre, et seulement parce qu'elles pouvaient leur » offrir une hospitalité honorable ! Il est temps de faire » cesser un pareil état de choses, de ne pas opposer » plus longtemps aux libéralités officielles l'excuse » banale d'un manque de local, et de seconder les » bonnes intentions de nos concitoyens qui, par dons » ou par legs, abandonneraient à la ville leurs collec-

(1) Voir le *Recueil de l'Union des Arts*, t. II, p. 319 et suivantes.

» tions, assurés qu'elles y seraient recueillies avec » honneur et sécurité. » Et en finissant, les pétitionnaires indiquaient la possibilité d'installer le nouveau Musée au second étage de l'hôtel de ville, possibilité qui avait été suggérée par l'Administration elle-même. Le 10 avril 1858, le Conseil prenant « en grande con- » sidération cette pétition, en renvoya l'examen à la » double Commission de l'hôtel de ville et du Musée, » en la chargeant d'apprécier l'opportunité de s'ad- » joindre un certain nombre d'artistes peintres pour » l'éclairer dans son examen. »

Aucune suite ne fut donnée à ce projet, soit à cause des difficultés d'appropriation, soit à cause d'autres vues sur l'emplacement qui avait été proposé. Mais comme le fond même de la question subsistait, et que les considérations qui avaient été invoquées pour obtenir une solution devenaient, avec le temps, plus urgentes, un ajournement ne pouvait être de longue durée. C'est à ce moment que l'Académie, fidèle à sa mission et aux traditions de son passé, prit en main une cause pour laquelle, vous l'avez vu dans la première partie de ce travail, elle a déjà tant fait. On peut dire que depuis lors elle n'a cessé de s'en préoccuper, et qu'elle ne s'est pas lassée dans ses efforts réitérés. Les témoignages du zèle qu'elle a mis en cette affaire abondent dans ses Mémoires (1); ne pouvant les recueillir tous, je ne m'arrêterai qu'à ce projet de re-

(1) Voir, dans les *Mémoires de l'Académie :* 1863-64. Rapport sur les envois provenant du Musée Campana, p. 801. — 1863-64. Projet de reconstruction du Musée, p. 807. — 1863-64. Compte rendu des travaux de l'année, p. 61. — 1864-65. Compte rendu des travaux de l'année, p. 54. — 1865-66. Discours du président, p. 20.

construction du Musée, entrepris sous ses auspices, et qui lui fut soumis par M. Demoget, architecte de la ville.

Jusque-là, aucun accord n'avait pu être établi pour servir de base à la réorganisation de nos collections publiques, et toutes les études isolées, entreprises pour leur donner l'importance qu'elles réclament, aboutissant à des conclusions divergentes, ne pouvaient amener aucun résultat pratique. Il convenait donc avant tout de se concerter, si le concert était possible. C'est ce qui fut enfin compris. Répondant à l'appel chaleureux que lui adressait notre honorable confrère, M. Dommanget, l'Académie adjoignit à la Commission qu'elle avait nommée dans son sein, nos plus éminents artistes et des membres délégués du Comice agricole, de la Société d'Archéologie et des Sociétés des Sciences médicales et des Sciences naturelles. Cette Commission mixte, composée de vingt-trois membres, et où les divers intérêts intellectuels de notre cité étaient si bien représentés, adopta à l'unanimité les conclusions suivantes :

1° Il est indispensable de s'occuper sans retard de donner aux collections de la ville une organisation complète, par la reconstruction et l'agrandissement des locaux qui les renferment;

2° Toutes les collections futures de la ville doivent rester groupées ensemble et ne pas quitter le voisinage immédiat de la Bibliothèque.

Le temps n'a fait qu'ajouter à la justesse et à l'opportunité de ces conclusions. Il est essentiel, en effet, d'éviter la dispersion des collections groupées autour de la Bibliothèque. Leur réunion présente un ensemble qui, même avec des richesses artistiques et scientifiques restreintes, frappe par son importance, et offre

au travailleur des facilités d'étude et de comparaison qui ont leur prix. Les précautions à prendre pour le chauffage, l'entretien et la surveillance d'objets qui exigent des soins analogues, sont aussi rendues, par la concentration, plus économiques et plus régulières. M. Demoget, s'inspirant de cette pensée, a maintenu les diverses collections dans l'emplacement qu'elles occupent, et, grâce à d'ingénieux aménagements, il a donné à chacune d'elles un développement suffisant. Avec un devis relativement modeste, puisque les terrains contigus sur lesquels s'élèveraient les nouvelles constructions appartiennent à la ville, et que l'exécution des travaux pourrait être fractionnée suivant les besoins et suivant les ressources disponibles, il a su réserver l'avenir, et ménager toutes les combinaisons d'agrandissements possibles. Aucune objection sérieuse ne fut faite contre ce projet plein de convenance et de goût, et, après quelques modifications de détail qu'il y apporta d'après les observations qui lui furent adressées, M. Demoget eut cette fortune, que l'on peut dire rare en songeant aux exigences nombreuses et parfois contraires qu'il s'agissait de concilier, de voir ses plans approuvés par un vote unanime de la Commission qui ratifia bientôt après le vote également unanime de l'Académie.

Le but semblait atteint, et l'on put croire un moment que, recommandé par ce double vote, le rapport (1) présenté au Conseil municipal aboutirait à une exécution prochaine. Le Conseil, en effet (2), le prit en « très-» sérieuse considération », mais, comme en raison de

(1) Voir l'excellent rapport sur le projet de Musée, par M. E. de Bouteiller, *Mém. de l'Académie,* 1863-64, p. 807.

(2) 14 mai 1864.

l'état des finances de la ville, l'idée d'une loterie avait été mise en avant, et que cet expédient permettrait de réaliser d'autres projets, on examina, en même temps que la question du Musée, celle d'une salle de réunion destinée aux concerts, aux distributions des prix, aux expositions, et à côté de laquelle serait placée l'École de musique. Une solidarité étroite fut établie entre ces deux projets, et la Commission nommée ne songea point à en scinder l'examen. Il faut bien reconnaître cependant que le chiffre de la dépense totale était à peu près doublé par ce fait, et que, si honorable, si utile même que puisse être l'établissement d'une grande salle de réunion, l'Académie et la Commission n'en avaient fait aucune mention.

Le rapport, présenté par M. Jaunez et adopté par le Conseil (1) conclut à l'adoption de ce double projet, et confia à l'Administration le soin de faire les démarches nécessaires pour l'autorisation et l'organisation d'une grande loterie. Peu de temps après, notre honoré confrère, M. F. Maréchal, maire de Metz, s'étant fait l'interprète des désirs de la cité auprès du Conseil général, obtint de lui un vœu favorable à l'accomplissement de cette entreprise. Tout paraissait marcher à souhait; malheureusement, dans la séance du 16 décembre 1865 le Conseil municipal apprenait que les démarches tentées à Paris, en vue de la loterie projetée, n'avaient obtenu aucun succès et qu'on devait renoncer à ce moyen.

Depuis ce temps, Messieurs, il faut bien le reconnaître, si la question a fait quelques progrès dans les esprits, elle n'est cependant point entrée dans les

(1) 15 juillet 1865.

voies pratiques. Je sais qu'un nouveau projet s'est présenté, qui a paru un moment avoir quelque chance de réussite. L'acquisition de la Princerie par la ville aurait pu permettre en effet d'y installer le Musée de peinture, et d'assurer un développement convenable aux collections scientifiques qui le pressent et débordent peu à peu, en leur cédant l'emplacement occupé aujourd'hui par ce Musée. Quelque regrettable que soit la dispersion, si à ce prix seulement la réorganisation était possible, c'est encore avec reconnaissance qu'il faudrait l'accueillir. A tout prendre d'ailleurs, et comme on le disait déjà dans la pétition soumise au Conseil municipal le 10 avril 1858 : « ce serait un » honneur pour les artistes messins d'être reçus dans » la maison de la ville, et ils pensent qu'avec un peu » de temps et un peu de suite, ce serait un honneur » pour la ville elle-même. » Je crois que, grâce à de nouvelles dispositions, ce dernier projet est allé rejoindre dans les cartons tous ses prédécesseurs, et grossir la liste déjà trop longue des tentatives avortées.

Et cependant, Messieurs, le temps marche et amène chaque jour une situation plus déplorable. Ce qui n'était qu'une question de convenance est aujourd'hui une nécessité qui s'impose et qui ne saurait plus être ajournée. Soit lassitude, soit plutôt impossibilité réelle de s'exercer dans les conditions actuelles, la surveillance est devenue, sinon à peu près nulle, du moins à peu près inutile. Je n'essaierai pas de vous faire partager le sentiment de honte et de malaise que, plus d'une fois déjà, j'ai éprouvé en conduisant un étranger dans ces deux salles qu'il faut cesser désormais de décorer du nom de Musée. Il ne faut que voir ces abords obscurs et difficiles, cet escalier misérable,

cette double porte dont la toile est éventrée et qui semble l'entrée d'un galetas; ces salles encombrées où les tableaux sont accrochés presque depuis le plancher jusqu'au plafond, sans ordre, à contre-jour, sans qu'on ait tenu aucun compte de leur valeur ou de leurs dimensions; il y en a jusque dans l'escalier, je vous l'ai dit; ces plâtres informes, sales, mutilés, qui masquent complétement quelques-unes des œuvres les plus intéressantes; ces gouttières et ces suintements de la suie dont les murs et les peintures elles-mêmes portent la trace jaune ou noirâtre; ces marques qu'a imprimées jusque sur nos plus précieux tableaux la brutalité d'un plumeau dépenaillé; ces présents que nous devons depuis longtemps à la libéralité des artistes ou des particuliers et qui attendent encore un numéro et une simple mention au catalogue; ce livret qui n'est qu'une négligente compilation de l'ancien livret dont il n'a corrigé aucune des erreurs notoires (1), et qui ne donne aucun des renseignements qu'il serait utile de connaître; l'attitude même du public qui, en voyant ce désordre et cette incurie, prend peu à peu ses aises; tout cela, Messieurs, ce sont des faits, ce n'est point de l'exagération (2). La vérification de toutes ces misères ne vous est que trop facile, et à deux pas de la salle de vos séances vous pouvez juger par vous-mêmes si j'en ai forcé les couleurs.

(1) Le premier livret, imprimé chez Lamort, a paru en 1847. De nouvelles éditions ont été publiées en 1853, 1859 et 1863.

(2) Il serait injuste, je le répète, de ne pas remarquer ici que les détériorations successives du local, son encombrement croissant, l'absence de crédits réguliers et la situation isolée faite au directeur étaient bien de nature à lasser ses efforts et ses bonnes intentions. J'ai dit plus

N'a-t-on pas vu pendant plus de cinq années, ne voit-on pas maintenant encore oubliée sur le plancher une caisse renfermant le beau vitrail de l'*Artiste* auquel on n'a pu jusqu'ici trouver une place ! Ne songe-t-on pas à l'installer à l'hôtel de ville, qui compte déjà trois belles vitres de M. Maréchal, tandis qu'il a été acheté pour le Musée, et qu'il doit en effet en être l'ornement, puisque le talent de notre grand peintre-verrier n'y est même pas encore représenté !

« Je ne m'étonne pas que les dons deviennent rares », m'écrivait récemment une des personnes dont la générosité a contribué à la richesse de notre collection. Il faut plutôt s'étonner qu'il en vienne encore ; et comment les désirer d'ailleurs, puisqu'ils ne feraient qu'augmenter le désordre et l'encombrement, puisqu'ils nécessiteraient un de ces remaniements forcés dans lesquels, au grand risque de toute la collection, il faut resserrer le plus qu'on le peut tous les rangs, pour tâcher d'obtenir quelque vide ? Nous en sommes venus à redouter sur ce point les faveurs du gouvernement. Aussi, que de fois déjà nous avons été négligés, parfois même oubliés, dans les distributions périodiques d'œuvres d'art ! Que de fois, j'en puis parler, les intentions les plus libérales en faveur de notre Musée ont été paralysées par la crainte d'y voir compromis ou perdus les dons qu'on lui voulait faire ! et, tout en combattant ces préventions, j'étais bien forcé de les partager, car je savais combien elles étaient fondées.

haut les services rendus par M. Hussenot à l'époque de la fondation de notre Musée, et la reconnaissance qui lui est due pour le désintéressement avec lequel il en a conservé pendant trente-six ans la direction gratuite.

Devons-nous donc, Messieurs, nous résigner à cette triste situation, sur laquelle je ne veux pas plus longtemps m'arrêter ; et, alors que partout en France une noble émulation s'empare de toutes les villes pour fonder ou agrandir des Musées, et consacrer même à ce soin des sommes qu'il est permis de trouver excessives, serons-nous seuls déshérités ? Au lieu d'augmenter un premier fonds déjà riche et intéressant qui nous a été transmis, le laisserons-nous périr entre nos mains ? Il y a eu peut-être quelque exagération de patriotisme local à parler d'une École de Metz ; il n'est que juste de constater du moins que peu de centres, même parmi les plus importants, offriraient une réunion d'artistes égale à celle dont s'honore notre ville.

Sans invoquer davantage l'honneur de la cité, il est des considérations d'intérêt pratique qui, à Metz moins qu'ailleurs, ne peuvent être négligées. Je n'ai pas à soutenir ici le principe même de l'utilité des musées ; ce principe est désormais au-dessus de toute discussion. A une époque où les esprits éclairés et vraiment progressifs se préoccupent avec raison de l'éducation des masses, on devait comprendre qu'un Musée n'est pas seulement une distraction offerte, pendant la semaine, aux loisirs des classes cultivées ; c'est aussi un noble délassement proposé aux dimanches de l'ouvrier. N'est-il pas touchant de voir, dans notre Louvre si libéralement accessible, le chef de famille prendre, au milieu des siens, sa part d'un plaisir qui s'adresse à tous et qui parle aux yeux en même temps qu'à l'esprit, et trouver dans la fréquentation des chefs-d'œuvre de l'art une sauvegarde contre de grossières tentations ? N'y a-t-il pas là un puissant moyen d'éducation pu-

blique à joindre aux conférences, aux cours publics, aux bibliothèques, aux orphéons, à toutes ces fécondes inspirations de notre temps?

On reconnaît aujourd'hui que l'enseignement du dessin est appelé à prendre dans l'instruction populaire une plus large place, puisqu'il n'est guère de métier où un ouvrier qui sait dessiner n'acquière vite une supériorité réelle sur ses compagnons d'atelier, et ne soit par conséquent plus à même, en élevant son intelligence, d'améliorer en même temps sa position. A Metz, où notre École municipale de dessin est confiée à une direction aussi prudente que consciencieuse et habile, et dont on a pu déjà apprécier les services, nous serions coupables, Messieurs, de ne pas seconder les efforts et le talent de nos professeurs, et de négliger ce complément naturel qu'un Musée apporterait à leur enseignement.

Dans des conditions qui nous imposeraient l'obligation de précéder les autres dans la voie du progrès, fermerons-nous toujours les yeux sur les exemples qu'ils nous donnent? Ces exemples, nous n'avons pas à les chercher bien loin, et nos plus proches voisins nous en fournissent d'assez éloquents. Sachons vouloir ce qu'ils ont voulu; et, au lieu de nous livrer à des récriminations stériles, reconnaissons que, s'il est des faveurs dont le gouvernement dispose et qui ne vont pas toujours aux plus dignes, il est aussi des satisfactions légitimes qu'il ne faut attendre que de soi-même.

Avec un mouvement artistique naguères à peu près nul, mais qui se développe de jour en jour Nancy n'a pas hésité à faire pour son Musée des sacrifices dont elle recueille aujourd'hui le bénéfice. Établi

en 1861, ce Musée est un modèle. Son installation est de tout point convenable; elle est presque somptueuse, et, si on avait pu craindre au début qu'elle parût hors de proportion avec les œuvres d'art que possédait la ville, il faut, déjà maintenant, prévoir le moment prochain où un agrandissement sera nécessaire. Grâce aux bonnes dispositions prises, la surveillance est rendue facile : j'ajoute qu'elle est régulière et qu'une Commission administrative, composée de membres du Conseil municipal qui s'intéressent aux arts et d'artistes ou d'amateurs qui les secondent, se réunit une fois par mois, et délibère sur toutes les mesures qu'il convient de prendre, sur les améliorations qu'on peut introduire dans le régime de l'établissement. En s'aidant de leurs relations, les membres de la Commission s'emploient de leur mieux à procurer des dons qui, grâce à cette communauté d'efforts, deviennent de plus en plus abondants. Le livret, établi sur le plan des livrets du Louvre, à côté de notices succinctes sur les divers artistes, contient tous les renseignements qu'on a pu réunir sur la provenance et l'authenticité des œuvres que possède le Musée. On ne cesse pas de le tenir au courant, d'en rectifier les erreurs, d'en contrôler les assertions; aussi y a-t-il profit pour tous à le consulter. C'est un travail pareil que réclame notre Musée, et puisque personne ne s'est offert pour le réaliser, je m'y essaierai du moins, et tâcherai de le mener à bonne fin avec l'aide de ceux qui voudront bien y concourir.

Tous les autres avantages d'ordre, de surveillance et d'accroissements dans nos collections sont à notre portée, et les sages dispositions que je viens de louer à Nancy ne doivent pas rester pour nous un sujet

d'envie. Quand notre Administration messine le voudra, elle trouvera, sur l'heure, les éléments d'une Commission analogue à celle qui fonctionne, non-seulement à Nancy, mais généralement dans tous les musées de province. Elle n'a pour cela qu'à choisir parmi les artistes de notre ville ceux qu'il faut adjoindre aux membres de son Conseil pour lui confier des soins qui peuvent lui paraître difficiles, en raison des occupations multiples imposées à son dévouement. Elle peut compter sur l'active coopération des artistes; elle peut même compter sur leur générosité pour combler par leurs propres dons quelques lacunes regrettables, et donner ainsi, presque sans aucun sacrifice pour la ville, un intérêt vraiment local à notre Musée. Quoi de plus facile que d'y réunir, par exemple, un choix fait dans l'œuvre de Sébastien Leclerc, dont le médaillon est bien à l'hôtel de ville parmi nos illustrations, mais dont le talent manque à notre collection? Ne serait-il pas honorable pour nous de montrer à l'étranger une suite des gravures ou des lithographies qui ont rendu célèbre le nom de M. de Lemud, et de conserver, par des photographies, le souvenir des plus beaux vitraux sortis des ateliers de M. Maréchal? Ce ne sont là que des indications sommaires sur ce qu'il conviendrait de faire. Quelques démarches, tentées à propos auprès de l'administration des Beaux-Arts, nous vaudraient aussi, sinon des œuvres importantes, du moins quelques-unes de ces bonnes copies de chefs-d'œuvre qui vont trop souvent s'égarer dans les greniers du Louvre ou dans certaines collections de province, où elles restent ignorées. Nos autorités départementales, nos députés s'associaient autrefois de grand cœur à ces démarches, et il ne faudrait peut-être que ranimer

un peu leur zèle. Dans notre ville même, chez nos concitoyens, je connais des dispositions généreuses qui n'attendent que l'occasion de se manifester. Ce courant de libéralités une fois établi, les dons attireraient les dons. Le passé, sur ce point, montre ce que serait l'avenir, et l'exemple du Musée de Nancy, l'exemple même de la première période d'installation de notre Musée dans l'emplacement actuel, vous permet de compter sur un accroissement rapide et brillant. Toutes les considérations invoquées ici au point de vue spécial de l'agrandissement du Musée de peinture, seraient aussi rigoureusement applicables à nos diverses collections d'archéologie et d'histoire naturelle, et, pour ce qui concerne la Bibliothèque de la ville, le don récent et si précieux pour elle, de l'importante bibliothèque du général Poncelet, vient leur prêter encore une impérieuse et singulière opportunité.

En résumé, une seule chose nous manque, c'est un local honorable et suffisant. Cette question du local subsiste seule ; elle se pose forcément aujourd'hui et ne souffre plus d'ajournement. L'Aministration municipale le comprendra, Messieurs, et, à moins qu'elle n'ait une autre solution toute prête, elle adoptera franchement le plan que vous lui avez recommandé et qui est entre ses mains. Il se présente à elle avec la garantie d'un accord concerté entre les représentants d'intérêts bien divers, unis pourtant par un vote unanime, et, tout en n'engageant les finances de la ville que dans des proportions relativement modestes, et dont on peut encore peut-être diminuer le chiffre, il assure le présent et pourvoit à l'avenir.

Ce qu'il importait d'établir c'est, qu'au point où en sont venues les choses, il n'y a plus de retard possible,

et que différer davantage c'est accumuler les difficultés. Je sais bien que de grands travaux, dont on apprécie maintenant l'immense bienfait, ont été menés à bonne fin. Je sais qu'en raison d'autres entreprises importantes, des charges considérables pèsent sur notre budget, mais je sais aussi qu'il n'est pas de questions plus urgentes que celles qui s'imposent avec ce caractère marqué de convenance et d'utilité.

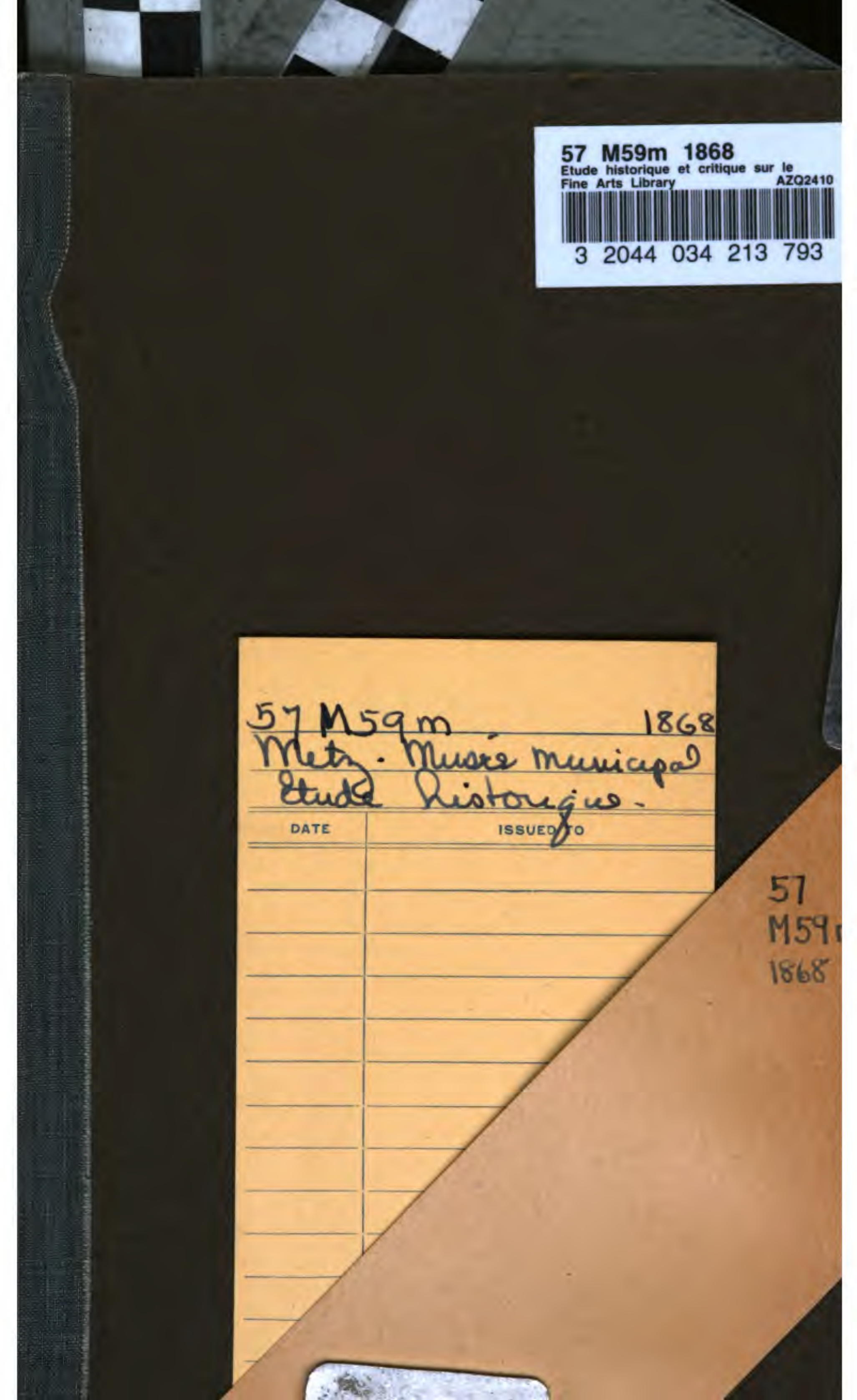
J'ose donc, en finissant, supplier l'Académie de renouveler ses instances auprès du Conseil municipal, afin d'obtenir de lui l'agrandissement et la réorganisation de notre Musée de peinture.

Cette cause est bien celle de l'Académie, elle l'a déjà suffisamment prouvé; elle n'y faillira pas. J'ai confiance que, sur sa recommandation réitérée, l'Administration municipale n'hésitera pas à changer contre un honneur certain une responsabilité qui peut devenir lourde avec le temps. Quant à vous, Messieurs, interprètes du vœu et du sentiment publics, vous aurez servi une fois de plus, dans la mesure de votre mission, les intérêts les plus réels et les plus élevés de notre ville.

Em. MICHEL.

15 janvier 1868.

(L'Académie impériale de Metz a décidé, à l'unanimité, que l'*Étude sur le Musée de Metz* serait transmise à l'Administration municipale, en la priant instamment d'adopter les diverses mesures proposées dans ce travail pour l'agrandissement et la réorganisation du Musée.)


57 M59m 1868
Etude historique et critique sur le
Fine Arts Library AZQ2410
3 2044 034 213 793
57 M59m 1868
Metz. Musée municipal
Etude historique.
DATE
ISSUED TO
57
M59
1868